

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit public général	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Pour la voie professionnelle, l'étudiant a le choix d'effectuer un stage ou d'obtenir le MBA Juriste commande publique ou le DU spécialisation en Contentieux administratif		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. La validation de l'UE 6 par la voie DU entraîne l'acquisition du bloc de compétences n° 34084BC04 "Appui à la transformation en contexte professionnel".		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit public général										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	222	39		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1	99	27		16	16	Oui	Oui						
Choisir 2 matières <u>renforcées</u> (CM+TD) parmi les 4 proposées :															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>non renforcée</u> (CM) <u>différente</u> des matières renforcées déjà choisies au S1 :															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE 2	123			12	12	Oui	Oui						
		4 options au choix													
Matière	S1	Protection sociale	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public comparé	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Théorie du droit	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public du numérique	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE3 (1 choix valable pour les 2 semestres)		12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit public général										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	39		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE 4	66	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit public de l'économie	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit constitutionnel approfondi	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
UE	S2	UE 5	123			12	12	Oui	Oui						
		4 options au choix													
Matière	S2	Droit de la culture	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des RH	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Science administrative	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit des services publics	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Methode de concours de la fonction publique	10	13,5		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit fondamentaux de l'UE	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de la commande publique	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S2	UE 6 (même langue que celle choisie au S1)		12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	411	78		60	60								

MASTER 2		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit public général										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	225	39		40	40	Oui	Oui						
UE	S1	UE1 Doctrines du droit public	36	9		10	10	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Théories du droit	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Epreuve orale sur 1 des 3 matières tirée au sort ou mutualisée
Matière	S1	Epistémologie juridique	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Méthodes de la recherche juridique		9				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Grands courants de pensée européens	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Epreuve orale sur l'une des 2 matières tirée au sort ou mutualisée
Matière	S1	Grands courants de pensée américains	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
UE	S1	UE2 Droit administratif	99	18		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de l'aménagement urbain	18					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Epreuve écrite sur 1 des 3 matières tirée au sort ou mutualisée
Matière	S1	Droit de la commande publique	18	6				Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5				
Matière	S1	Droit des propriétés publiques	18	6				Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5				
Matière	S1	Droit de la régulation	18	6				Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5		Écrit	3h	Epreuve écrite sur 1 des 3 matières tirée au sort ou mutualisée
Matière	S1	Droit administratif européen	18					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit des administrés	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
UE	S1	UE3 Droit constitutionnel et libertés fondamentales	90	12		14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Ingénierie constitutionnelle	18	6				Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5		Écrit	3h	Epreuve écrite sur 1 des 3 matières tirée au sort ou mutualisée
Matière	S1	Droit constitutionnel comparé	18					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Théorie générale des finances publiques	18					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Théorie générale des libertés fondamentales	18	6				Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5		Écrit	3h	Epreuve écrite sur 1des 2 matières tirée au sort ou mutualisée
Matière	S1	Rapport de systèmes	18					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Semestre	S2	SEMESTRE 4	18			20	20	Oui	Oui						
UE	S2	UE 4 et U5	18			5	5	Non	Non						1 note de grand oral portant sur l'ensemble du droit public (prenant en compte le contrôle continu)
Matière	S2	Conférences d'actualité	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S2	Professions du droit public	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S2	UE 6				15	15	Oui	Oui						
		1 voie au choix													
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant ou DU (2 mois)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche (Stage facultatif)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	243	39		60	60								